Tribunal correctionnel de Courtrai. — *Audience du 4 mai* — Présidence de M. Delange, vice-président; M. le baron Béthune, juge assesseur, occupe le siège du ministère public.

— *Tentative d'assassinat à Dottignies. — 17 coups de couteau.* — Dans la nuit du 14 au 15 mars, E. Vandekerkhove, boucher et cabaretier rue de Mouscron, revenait en compagnie d'un ami nommé Ennekens, d'une partie de coqs à Courtrai. Chemin faisant, on s'arrêta à l'estaminet Wettebolle, au « Grand Pavé ». Les deux copains firent, dans la maison, la rencontre d'un nommé Dendievel, cousin de Vandekerkhove, et qui demeure juste en face de l'habitation de ce dernier. Les deux parents n'étaient pas en bons termes. Un oncle de Dendievel s'étant marié avec la mère de Vandekerkhove avait, en mourant, légué toute sa fortune à sa femme, au grand désappointement de son neveu.

Bientôt Dendievel sortit, quelques instants après Vandekerkhove et Ennekens firent de même. Arrivés près de la demeure de Ennekens, Dendievel qui était allé chez lui s'armer d'un couteau, s'avança sur son cousin et lui porta 17 coups de couteau, dont deux seulement portèrent, l'un à la tête, l'autre dans la région du cœur. Arrêté immédiatement, Dendievel fut écroué à la maison d'arrêt de Courtrai.

Il comparait aujourd'hui devant les juges correctionnels, la chambre des mises en accusation ayant renvoyé la cause devant cette cour.

Le premier témoin Vandekerkhove et le deuxième Ennekens exposent au tribunal, les faits tels que nous venons de les raconter. Le troisième témoin Depraeter raconte que vers quatre heures du matin entendant des plaintes sous ses fenêtres, il se leva et se trouva en présence de Vandekerkhove baigné dans son sang. Il ajoute qu'il transporta le blessé chez lui. Me Claeys, chargé de la défense du prévenu, reconnait les faits à la charge de son client, mais, ajoute-t-il, c'est poussé par la colère qu'excitaient en lui : les provocations incessantes de Vandekerkhove qu'il s'est laissé allé à ces actes.

Il ajoute que la victime a déjà été condamné et que l'agresseur a très bonne réputation. En terminant, Me Claeys demande au tribunal d'appliquer le minimum de la peine. Faites-le, dit-il, pour la femme et les petits enfants de ce malheureux homme qui, croyez-le, n'est pas si coupable qu'il le parait.

Dendievel est condamné à 2 ans de prison et à 250 fr. d'amende.

Harlebeke. — Un terrible accident vient de plonger dans le deuil une honorable famille de la ville. Mardi, vers six heures du soir, un bébé de 4 ans, L. Vandeputte, dont le père tient le café « Au Vlasboot, » jouait dans la rue Principale, quand un chariot, chargé de briques, appartenant à M. Iserbuyt déboucha de la rue de la Lys. Le bébé eût peur et tomba si malheureusement, que le chariot lui broya la tête contre l'encoignure du mur. Détail horrible : une femme des environs s'était déjà préparée à jeter dans la Lys les morceaux de cervelle sanguinolants. M. le commissaire de police Vincke l'empêcha de mettre son projet à exécu'ion. Les parents sont fous de désespoir.

Le nouveau tarif réglant les honoraires des notaires. — Le 1er mai est entré en vigueur le nouveau tarif réglant les honoraires des notaires. Ce tarif intéresse au plus haut point les particuliers, puisque ce sont eux qui supporteront les conséquences du nouveau règlement. Les honoraires sont fixés uniformément pour tout le pays. Les actes passés dans une localité perdue au milieu des bruyères coûteront le même prix que les actes des notaires de la capitale.

L'arrêté royal qui sanctionne le nouveau tarif stipule que toute infraction rendra le contrevenant passible de certaines pénalités. La durée de garantie et de responsabilité imposée aux notaires est sensiblement raccourcie. Les notaires se montrent satisfaits du tarif qui leur est accordé.

Les honoraires sont calculés d'après l'importance des actes ; le taux va en décroissant jusqu'à un certain chiffre. Ainsi il est, par exemple, de 3 p. c. jusqu'à 5,000, de 2 jusqu'à 10,000, de 1,50 jusqu'à 15,000, de 1 jusqu'à 25,000 et à partir de 25,000 il est de 0,75. Ce taux est alors applicable au surplus. Cette règle est suivie pour les actes de vente et de prêt, pour les actes de constitution de Société, pour les actes de liquidation.

Les honoraires de ces derniers actes se comptaient autrefois par vacations; ils seront désormais proportionnés à l'importance de la liquidation. Des honoraires proportionnels sont également alloués pour la garde des testaments déposés.

Le nouveau tarif pourra être revisé dans le délai d'une année; passé ce délai, il deviendra définitif et aura force de loi. Il y aura donc une année d'essai, pendant laquelle le public aura l'occasion de faire connaître son avis.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du 4 mai* 1892. — Georges Bonnier, rue du Chemin de Fer, 67. — Raoul Fiévet, rue Blanchemaille, 75. — Aline Delbecque, rue du Nouveau-Monde, 35. — Albert David, rue Galvani, 18. — Marie Dujardin, rue de Flandre, 49. Adèle Vreck, rue de Lannoy, fort Despret, 52. — Gabrielle Goube, Grande-Rue, 256. — Léon Wilfart, rue du Tilleul, cour Calonne, 1. — Julie Debaisieux, rue Beaurewaert. Angèle Libbrecht, rue d'Alger, cour Screpel, 6. *Déclarations de décès du 4 mai.* — Georges Legers, 6 jours, rue des Longues-Haies, 361. — Marie Vandenberghe, 18 ans, rue des Longues-Haies, 361. — Augustine Verdonck, 72 ans, rue d'Arcole, 7. — Edouard Vanhecke, 25 ans, rue de Lille, cour Motte-Degand. — Henri Roesus, 21 ans, rue du Pile, cour Duhamel, 8. Eugénie Pile, 4 ans, rue du Curoir, 45. — Jeanne Gabriel, 19 mois, rue Bernard, cour Mayot, 13. — Philomène Vanstraeselle, 1 jour, rue d'Arcole, cour Lauwers, 6. — Eléonore Desmettre, 25 ans, rue Sébastopol, cour Delys, 10. — Hector Dufiefs, 13 mois, rue Saint-Amand, 76. — Aline Janssens, 5 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Maladry, 80 ans, Hospice Civil. — Cuypers, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, 29. — Célestine Debuisne, 80 ans, Hospice Civil. — Jean-Baptiste Lefebvre, au Sartel.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 4 mai. — Prudence Comeyne, rue Fin de la Guerre. — Arthur Marescaux, rue Winoc-Choqueel. — Emile Vanfleteren, rue du Calvaire. Henri Vandecasteele, rue du Calvaire. Valentine Demynck, rue du Pont de Neuville. — Léa Dervaux, rue Lerouge. Marie Delmotte, rue de la Latte. — Julien Vandecasteele, aux Orions. — *Mariage.* — Auguste Wastyn, 25 ans, fileur, et Clara Quivy, 23 ans, sans profession. Edouard Legrand, 29 ans, jardinier, et Nouméa Honoré, 23 ans, servante. — Alexandre Delebecque, 40 ans, apprêteur, et Catherine Leclercq, 56 ans, cabaretière. — Aloïse Verbrugge, 22 ans, boucher, et Mélanie Tack, 23 ans, tailleuse. *Déclarations de décès du 4 mai.* Augustin Seriek, 73 ans, sans profession, rue de l'Epine. Jules Nolf, 19 ans, tisserand, rue de Gand. — Mathilde Dendoncker, 37 ans, ménagère, rue de Mulhouse. — Hélène Mullie, 5 jours, aux Phalempins.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 mai. — Marché assez mouvementé, mais tendance généralement ferme. Le cours de 97 sur le 3 0/0 a été perdu et regagné en clôture. On sent qu'il y a aux cours actuels une certaine résistance. Les places étrangères sont fermes.

Espérons que le mois de mai sera meilleur pour les affaires que le mois d'avril.

Le 3 0/0 est à 97,02 1/2, le nouveau est demandé à 91,17 1/2. L'amélioration que nous constatons depuis quelques jours sur nos établissements de crédit parait devoir se maintenir. Le Foncier est à 51,95, la Banque de Paris cote 623,75, encore en progrès sur hier. Le Crédit Lyonnais est très ferme à 772,50. La Banque d'Escompte monte à 170. La réaction continue sur le Suez à 2,755, nous avions bien raison de dire qu'on haussait trop vite.

Les fonds étrangers ont de bonnes tendances. L'Italien a bien supporté les réalisations à se rapprocher du cours de 90. L'Extérieure est plus faible à 59 7/16. Le Portugais végète autour du cours de 27. Hausse sensible du 4 0/0 Turc à 20,20.

En Banque, on délaisse le Rio et le Tharsis. Par contre la Morena est à 120 fr. La part de soufres Romains attire toujours l'attention. L'obligation Porto-Rico est à 180. La recette du 15 au 21 avril s'est élevée à 11,485 fr. contre 7,251 l'année dernière.

DE LAVIGERIE, 22, place Vandôme.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 3 mai.

Le cours de l'or est à 334 .1. piastres papier monnaie.

Chartres, 30 avril.

Laines. — Les premiers acheteurs ont fait leur apparition, on parle de 1,20 à 1,50 le kil., mais le temps froid empêchant la tonte, il ne s'est rien traité.

Crépy-en-Valois, 30 avril.

Laines. — La tonte des moutons est en pleine activité dans tout notre rayon. Les prix s'établissent de 1,30 à 1,50 le kil. Certains lots supérieurs obtiennent même un peu plus.

Pont-Ste-Maxence (Oise), 30 avril.

Laines, 1,20 à 1,40 le kil.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 5 mai.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 25 balles Plata et b. Australie.

Le Havre, 4 mai.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Aujourd'hui nous avons eu un marché à terme excessivement calme et les cotes clôturent sans aucun changement.

On cote comme précédemment : mai 143, juin 144, juillet 145, août 146, septembre 147, octobre 147,50, novembre 148, décembre, janvier et février 148.50

Les ventes ne sont que de 100 balles et se répartissent comme suit : 50 balles Buenos-Ayres sur mai à 143 et 50 balles sur octobre à 147.50.

Londres, le 3 mai 1892.
Wold Exchange City.

(De notre correspondant particulier.)

Notre deuxième série d'enchères commencée le 29 mars s'est, après une interruption de sept jours pour les fêtes de Pâques, du 13 au 20 avril, terminée aujourd'hui, ayant occupé 26 séances dans lesquelles on a offert 352.000 balles dont 340,000 ont été vendues. Le stock ancien à reporter sur la vente prochaine s'élève à 21.000 balles.

Sur les quantités vendues, l'exportation a enlevé 225.000 balles dont 10,000 pour l'Amérique.

Les cours du début étaient à peu près dans la parité des cours faibles de janvier-février, la tendance étant toujours en faveur des acheteurs. Dès la seconde semaine un mouvement de hausse aussi soudain que marqué se produisit et les prix montent à chaque séance, les cours extrêmes de la fin de la deuxième semaine accusaient sur ceux du début une hausse d'environ 20 0/0. Ces cours extrêmes ont été éphémères et après Pâques on n'a plus guère payé qu'une hausse de 15 0/0, hausse qui a été fermement maintenue en clôture.

C'est l'Allemagne qui a créé ce mouvement de hausse et qui, ici au moins, a contribué puissamment à son maintien; la France a coopéré, mais dans une bien moins grande mesure et l'Angleterre a dès le début été hostile à un mouvement qu'elle ne s'expliquait pas et surtout qu'elle n'avait pas provoqué.

Tous les genres indistinctement ont profité de la hausse sauf les grands suints légers etc., Port-Philippe qui, par suite de la réserve des américains et des Anglais n'ont que maintenu les hauts prix qu'ils obtenaient en février.

MARCHÉS DE CONSOMMATION
ROYAUME-UNI

Bradford, 3 mai.

Laines. — Le marché a été assez animé avec un peu d'affaires. Les consommateurs se sont assez bien approvisionnés et se retirent du marché. Les peignés d'Australie n'arrivent pas aux prix demandés par les producteurs et, en croisés, il est impossible de pratiquer ici la hausse qui s'est produite à Londres. Une très forte quantité de laines fines ont été achetées pour ce marché et beaucoup sont approvisionnés pour longtemps.

Les laines anglaises comme l'alpaca et le mohair sont fermes mais calmes.

Fils. — Bien que le marché indique plus de calme, il n'y a aucun signe de faiblesse. Les négociants, ayant opéré largement ces temps derniers, ne traitent plus de nouvelles affaires.

On constate, toutefois, avec satisfaction que les dispositions se remettent activement et les filateurs restent alimentés. Les prix sont nominalement inchangés et il s'est traité très peu d'affaires à la hausse actuellement demandée.

En fils pour bonneterie il y a quelques demandes et des affaires ont été passées en fils mohairs et alpaca avec une légère avance sur les prix.

Tissus. — Bien que les fabricants soient loin d'être complètement alimentés, le travail a été plus actif et le commerce du pays dénote une légère amélioration.

REVUE ÉCONOMIQUE

Le commerce des laines par le port du Havre pendant les quatre premiers mois de 1892

Les importaions de janvier à fin avril 1892 sont inférieures à celles de la période correspondante de 1891, 175 7 balles contre 21334. Toutes les provenances sont atteintes par cette diminution, mais en particulier les laines de la Plata, 15,377 balles en 1892 et 18,532 en 1891.

Par contre les ventes ont progressé 4,293 b. cette année et 3,691 l'année dernière, le mouvement est exclusivement dû aux laines du Pérou et de Chili.

Le transit a augmenté aussi : 12,491 b. en 1892 contre 11,281 en 1891; il y a entre autres dix mille balles environ de Plata de plus que l'année dernière.

Voici, enfin le stock comparé au 30 avril :

	1892	1891
Laine Buenos-Ayres	8.510	8.727
» M.-Video, Entre-Rios, etc.	84	848
» Pérou et Chili	36	1 248
» Russie	8.560	8.653
» Espagne	—	—
» Diverses provenances	414	555
Ensemble	17.634	20 031

LE COMMERCE D'EXPORTATION DE BERLIN
AVEC L'AMÉRIQUE DU NORD

Les chiffres des exportations de l'Allemagne du Nord aux Etats-Unis pendant les trois premiers mois de cette année, lisons-nous dans le *National Zeitung* accusent une diminution persistante et importante; pour le district consulaire de Berlin, cette diminution peut-être évaluée à 8 millions de marks. La moins-value, par Hambourg, dépasse 5 millions de marks; il n'a pas été exporté une livre de sucre par ce port.

La ville de Berlin elle-même a perdu un million de marks: sur cette somme, 200,000 marks s'appliquent à la ganterie, un pareil chiffre aux étoffes pour vêtements, et le reste à des articles de mercerie, passementerie et lingerie, destinés aux Etats-Unis du Sud de l'Union et qui trouvaient un débouché dans la population nègre. On ne connait *pas encore les chiffres se rapportant* à Chemnitz, mais on sait qu'ils sont inférieurs à ceux des années précédentes, les quantités exportées n'ont pas été moindres, mais les prix ont été moins élevés. La situation de Crefeld ne s'annonce pas comme plus favorable.

Un nouveau procédé d'emballage du coton
AUX ETATS-UNIS

L'égrenage et l'emballage du coton se font dans de meilleures conditions qu'autrefois : de nouvelles presses plus puissantes ont été établies dans les plantations ; cependant il reste encore des progrès à réaliser. D'après le journal *Atlenta Constitution* un habitant du Texas aurait découvert un procé dé qui permettrait aux planteurs d'égrener et d'emballer avec plus de perfection que par les presses **les plus puissantes.**

Voici en quoi consiste ce procédé: le coton passe entre des cylindres et se convertit en feuilles, qui sont posées l'une sur l'autre pour former la balle : l'air et l'élasticité ont déjà disparu en grande partie avant que la balle soit soumise à l'action de la presse. On obtient ainsi une densité de 25 livres par pied cube. L'économie réalisée par ce système sera de 1 à 2 dollars 50 par balle pour le planteur, ce qui représente pour les pays producteurs des Etats-Unis, une économie de 7 à 20 millions de dollars.

(Diplomatic and consular reports.)

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LÉON CLERC)

Liverpool, 5 mai, 12 h. 57.

Vente : 8.000 balles. Marché soutenu, soit 1/64 d. de hausse sur hier, même heure.

Mai-Juin	3 59/64	Décemb.-Janv.	4 10/64
Juin-Juillet	3 62/64	Janvier	4 12/64
Juillet-Août	4 00/64	Février	.../...
Août-Septemb	4 03/64	Février-Mars	.../...
Septembre-Oct.	4 05/64	Avril	.../...
Octob.-Novemb	4 08/64	Avril-Mai	.../...

Le Havre, 4 mai.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — A terme la cote de ce matin a été haussée de 37 c. 1/2 à 50 c. Cette après-midi, la dernière cote est venue avec une nouvelle augmentation de 12 c. 1/2. Les ventes sont de 1050 balles.

Le disponible est resté calme toute la journée, mais les prix ont été tenus en hausse ; le low-middling New-Orléans vaut 50 francs, et on a même payé 50,50 pour un très bon lot.

Le disponible a haussé hier de 1/16 à New-York. Les futurs ont haussé de 6 à 10 points à New-York et de 8 à 12 p. à New-Orléans.

A Liverpool, les ventes sont de cinq mille balles. Les futurs sont faciles, le disponible est ferme et soutenu.

Manchester, 2 mai.

Tissus et filés. — Les cotations des tissus sont sans changements; les tissus convenables pour la consommation sont assez activement recherchés dans les imprimés de bonne qualité et pour des fabricats apprêtés et blanchis la demande est soutenue, en majeure partie pour de petites quantités. Les acheteurs pour l'Inde et la Chine ont peu d'ordres de quelque importance qu'ils sont disposés à placer aux prix courants. Les filés sont fermes avec tendance à la hausse. Les filés en paquets pour l'exportation sont d'une vente excessivement languissante et en filés pour la consommation les fabricants n'achètent que des lots de détail sur livraison immédiate.

Bombay, 2 mai.

(Dépêche de MM. Prier de Saone et Cᵒ)

Cotons. — Recettes de la journée, 14,000 balles contre 7,000 b. l'an dernier. — Total 3 jours, 36,500 b., contre 26,000 l'an dernier.

Change. — Sur Londres 1 3/8; sur Paris, 1 62.

LIN, JUTE & CHANVRE

Saumur (Maine-et-Loire), 30 avril.

Chanvres. — 30 à 35 fr. les 50 kil.

Avis intéressant le commerce des tissus

M. Lévy, 46, rue des Jeûneurs, Paris, a un acheteur en haute nouveauté fantaisie pour dames.

M. Meiffre, 8, cité d'Hauteville, Paris, a un acheteur en haute nouveauté fantaisie pour enfants.

Condition publique de Reims

Du 27 avril au 2 mai 1891

Laines peignées	119.661 kil. 6
Du 25 au 30 avril 1892	
Laines peignées	94.644 kil. 5
» filées	...... »
Blousses	...
Numérotages	...
Décreusages	...

BUREAU VERITAS

L'administration du Bureau Veritas vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois de mars 1892, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Navires à voiles signalés perdus : 4 allemands, 11 américains, 28 anglais, 1 autrichien, 2 danois, 3 espagnols, 7 français, 2 hollandais, 1 italien, 9 norwégiens, 2 portugais, 4 suédois; total : 74.

Dans ce nombre sont compris 9 navires supposés perdus par suite du défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus : 1 allemand, 10 anglais, 2 espagnols, 1 norwégien ; total : 14.

Dans ce nombre sont compris 3 vapeurs supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

CAUSES DE PERTES. — *Navires à voiles* : Echouement 34, abordage 5, incendié 1, sombrés 4, abandonnés 12, condamnés 9, supposés perdus 9 ; total : 74.

Navires à vapeur : Echouement 7, abordage 2, incendié 1, sombré 1, supposés perdus 3 ; total : 14.

MOUVEMENT MARITIME

ARRIVAGES

COLON, 2 mai, midi. — *Don*, Royal Mail, venant de Southampton.

3 mai. — *Albingia*, Cie Hambourgeoise, du Havre.

HAVRE, 4 mai. — *Ascania*, Cie Hambourgeoise, de Hambourg, pour les Antilles; *Rio-Tejo*, soc. navale, d'Anvers; *Xanutsford*, de New-Orléans à Rouen, grains.

KOTONOU, 3 mai. — *Ville-de-Ceara*, Chargeurs-Réunis, du Havre, etc.

LISBONNE, 2 mai, 2 h. s. — *St-Jean*, Soc. navale, de Marseille.

LA COROGNE, 2 mai, 3 h. soir. — *Reina-Maria-Cristina*, Lopez.

MONTEVIDEO, 2 mai, midi. — *Magdalena*, Royal Mail, de Southampton.

NAGASAKI, 1er mai. — *Apenrade*, d'Odessa.

NEW-YORK, 3 mai. — *Westernland*, Red Star, d'Anvers; *Saale*, North German, de Southampton.

PADANG, 3 mai. — *Prinses-Marie*, de Gênes.

PORTO, 3 mai, 6 h. soir. — *Saint-Jacques*, Société navale, de Passages.

PORT-SAÏD, 23 avril. — *Lunedale*, de Bordeaux à Saïgon; *Mocambique*, de Marseille à Zanzibar.

QUEENSTOWN, 3 mai, minuit. — *Majestic*, White Star, de New-York, le 27 avril.

ROUEN, 3 mai. — *Emily*, Burnett, de Londres pour Paris.

VALPARAISO, 1er mai. — Voilier *Palmyra*, venant de Hambourg.

YOKOHAMA, 2 mai. — *Yangtse*, Messageries, de Marseille.

DÉPARTS

CAP HAITIEN, 2 mai. — *Ceres*, Touchard-Lallemand pour Havre.

DRAMMEN, 1er mai. — *Thetis*, *Cito*, pour Rouen.

FALMOUTH, 4 mai. — Voiliers *Anna Ramien*, allemand, de Geelong pour Rouen, 9,015 quarters blés; *Maulesden*, de l'Orégon pour Dunkerque, 9,443 quarters blés, Dreyfus frères; *Kenyon*, de San-Francisco, pour Hambourg, blés, Dreyfus frères.

FINISTÈRE, 2 mai. — *Queen-Margaret*, de Bombay à Dunkerque.

HAVRE, 4 mai. — *Suevia*, Cie Hambourgeoise, pour New-York.

LONDRES, 4 mai. — Voilier *Sèrre*, Nantes, pour Santos.

LAS PALMAS, 2 mai. — *Malemba*, British African, de la côte d'Afrique au Havre; *Taygète*, Fraissinet, pour Libreville.

MALTE, 2 mai. — *Nicholas-Vagliano*, de Poti pour Dunkerque, mais.

MANILLE, 3 mai, 9 h. matin. — *Isla-de-Luzon*, Lopez, pour Liverpool.

NEW-ORLEANS, 3 mai. — *Bendi*, pour Havre, 9,000 balles coton.

NORFOLK, 3 mai. — *Ardanmhor*, pour Havre, *Penpote*, *Heatfield*, pour Rouen.

OSTENDE, 2 mai. — *President-Thiers*, pour Haïti.

PADANG, 3 mai. — *Prinses-Amalia*, pour Gênes.

PORTO-RICO, 3 mai. — *Ville-de-Marseille*, Cie Générale Trans., pour Havre.

PENICHE, 1er mai. — *Treglisson*, de Kurrachee à Dunkerque.

3 mai. — *Général-Chanzy*, Pergline, d'Algérie à Rouen.

ROUEN, 3 mai. — *Louvre*, Cie Parisienne, pour Bordeaux; *Faeder*, pour Christiana.

SAÏGON, 28 avril. — *Hebe*, norvégien, pour Port-Saïd, riz.

SAGRES, 3 mai. — *Indrapura*, de Nouméa au Havre, nickel.

SAINT-MATHIEU, 3 mai. — *Bercy*, Cie Parisienne, de Bordeaux à Paris.

SIERRA-LEONE, 2 mai. — *Foria*, Cyprien Fabre, pour Marseille.

VALPARAISO, 1er mai. — *Serapis*, Kosmos, allant en Europe.

VALENCE, 4 mai, 6 h. matin. — *Saint-Pierre*, Société navale, pour Barcelone.

NOUVEAU TARIF DES DOUANES

Nous avons réuni, en une brochure la série des droits qui seront appliqués à partir du 1er février 1892, à leur entrée en France, aux laines, cotons, soie, lin, chanvre bruts ainsi qu'aux différents produits manufacturés de l'industrie textile.

En raison des modifications apportées au nouveau tarif des douanes, les négociants et industriels auront intérêt à trouver sous la main un document facile à consulter. Nous avons donc cru répondre à un véritable besoin en publiant le *Nouveau Tarif des Douanes* dans ses parties essentielles.

La brochure est en vente au bureau du Journal au prix de un franc.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit, dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etude de Me MAURICE JASPAR, avoué à Lille, 8, rue de Teuremonde. Successeur de MM. DEVILLE et LEFRANCQ.

PURGE LÉGALE

Par exploit de LEMAR, huissier à Quesnoy-sur-Deûle en date du trente avril mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré,

Notification a été faite à Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal civil de première instance de Lille ;

D'un acte fait au greffe du Tribunal civil de Lille, le 20 avril 1892, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe par Me Jaspar, avoué, de trois actes reçus par Me Valenducq, notaire à Lannoy, en date des 17 janvier 1889 et 11 février 1892, enregistrés ;

Desquels il résulte que :

Madame Thérèse-Hortense Wattine, propriétaire, demeurant à Roubaix, veuve de M. Charles Mazure, et M. Léon Boutemy-Masure, filateur, demeurant à Lys-lez-Lannoy, ont acquis de :

1° Madame Pauline Odoux, veuve de M. Aimable Lemoine, sans profession, demeurant autrefois à Comines, puis à Roubaix et actuellement à Lys-lez-Lannoy ;

2° M. Alphonse Fauvarque, cultivateur, demeurant à Lys-lez-Lannoy, veuf de dame Marie Odoux ;

Savoir : I. Madame veuve Mazure-Wattine :

Une pièce de terre à labour de la contenances de 86 ares 42 centiares, sise à Lys-lez-Lannoy, à proximité du pavé de Cohem et de la barrière du chemin de fer, tenant du levant aux propriétés de MM. Charles Dubus et François Dorpe, carrière entre deux comprise, du midi à la propriété de M. Louis Duhamel, carrière entre deux moitié comprise et à celle de Mlle Godschalk, carrière entre deux comprise, du couchant à la propriété de Pierre Delerue et à celle de Lemaire et du nord à la propriété de M. Dhalluin-Jovenelle et à celle de Mme Mazure, acquéreuse.

II. M. Boutemy-Masure.

1° Une vieille maison avec ses dépendances à usage de petite ferme et les fonds et terrain en dépendant, le tout d'une superficie de sept ares ou environ, sis à Lys-lez-Lannoy, tenant en face à la route de Lannoy à Roubaix, d'un côté à la propriété de M. Jules Delespaul et à celle de M. Oscar Decottignies, d'autre côté à Liénard Desplechin, passage entre deux mitoyen et à d'autres propriétés, derrière la propriété de M. Boutemy, acquéreur.

2° Une parcelle de terrain de forme triangulaire, de la contenance de 299 mètres carrés 24 décimètres carrés, sise à Lys-lez-Lannoy, quartier de la route de Lannoy à Roubaix et prise dans une propriété plus importante, tenant à la base du triangle, c'est-à-dire vers le couchant au surplus de la propriété des vendeurs, d'un côté à la ligne du chemin de fer de Somain à Tourcoing et d'autre côté à la propriété de M. Désiré Capplier, sentier entre deux et à un terrain appartenant à M. Boutemy.

Les anciens propriétaires desdits biens sont :

Pour l'article 1er. — Communauté ayant existé entre M. Napoléon Odoux et dame Séraphine Deldalle, son épouse, de Lys-lez-Lannoy :

M. Alexandre Corsin, rentier à Lys-lez-Lannoy, veuf de dame Adèle Verlinde.

Mme veuve Odoux-Deldalle, sus-nommée.

Communauté ayant existé entre les époux Corsin-Verlinde sus-nommés ;

Bureau de Bienfaisance de Lys-lez-Lannoy.

Pour les articles 2 et 3. Mme veuve Odoux-Deldalle, sus-nommée ;

Mme Séraphine Pollet, décédée, épouse de M. Jean-Baptiste Deldalle, grainetier à Lys-lez-Lannoy.

La présente publication a pour effet de mettre en demeure ceux qui auraient des droits d'hypothèques légales à prétendre sur lesdits biens, d'en requérir l'inscription dans les deux mois de la présente publication, à péril de forclusion selon la loi.

Pour extrait.

30587d Signé : M. JASPAR.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire

Veuve Scarcériau-Flamencourt

Séance pour la nomination du liquidateur définitif et l'élection des contrôleurs.

Les créanciers de Mme veuve Scarcériau-Flamencourt, marchande bouchère et marchande de couleurs, à Roubaix, sont informés que, par jugement du Tribunal du 28 avril dernier, la liquidation judiciaire a été ouverte.

Ils sont convoqués à se réunir le 11 mai 1892, à 3 h. 1/2, au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection de contrôleurs.

Le Greffier du Tribunal,
30592d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite Henri François

Reddition du compte définitif et avis sur l'excusabilité

Les créanciers de M. Henri François, ex-loueur de voitures, à Roubaix, sont invités à se réunir le 6 mai 1892, à 5 heures, au tribunal de commerce, salle des créanciers *pour arrêter le compte* de la gestion de M. Chatteleyn, syndic de la faillite et délibéreur sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
30590d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance pour le syndicat définitif de la faillite du sieur Georges Lequenne, cabaretier, demeurant à Roubaix.

La réunion des créanciers aura lieu au tribunal, le 11 mai 1892, à 2 h. 1/2.

Juge-commissaire M. Carré. Syndic provisoire M. Chatteleyn.

Le Greffier du Tribnual,
30591d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Ouverture de liquidation judiciaire

Par jugement du 2 mai 1892, rendu sur requête de la débitrice, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire Mlle Joséphine Leconte, mercière, rue de l'Ermitage, 33, à Roubaix.

M. Henri Carré est nommé juge-commissaire et M. Bourgois liquidateur provisoire chargé d'assister la débitrice.

Le Greffier du Tribunal,
30589d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Ouverture de liquidation judiciaire

Par jugement du 2 mai 1892, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en liquidation judiciaire M. Polydore Bruwier, charron et cabaretier, rue d'Italie, 6, à Roubaix.

M. Louis Toulemonde-Parent est nommé juge-commissaire, et M. Lizot, liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Le Greffier du Tribunal,
30588d E. VITOU.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Nord. Arrondissement de Lille. Canton de Lannoy.

Commune de Leers-France

Décret d'utilité publique

du 22 février 1887

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, les 21 et 22 avril 1892, enregistré.

Mlle Aménaïde Lepers, sans profession, demeurant à Leers-France,

A vendu

Aux villes de Roubaix et Tourcoing, légalement autorisées par arrêté de Mr le Préfet du Nord, en date du 18 février 1892,

Une parcelle de terrain de la contenance de 18 ares 46 centiares, sise à Leers-France, hameau du Grimonpont, formant partie de la pièce de terre cadastrée sous le numéro 611 de la section B.

Ce terrain a été jugé nécessaire à l'établissement des bassins de décantation en amont de l'Usine d'épuration des eaux de l'Espierre.

La vente ci-dessus a été faite moyennant le prix de 2,525 fr. 48 compris toutes indemnités.

Cette publication est faite conformément aux articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, pour porter la vente ci-dessus à la connaissance des intéressés autres que les propriétaires qui devront, s'ils ont des droits à faire valoir, les faire connaitre dans le délai de huitaine, à défaut de quoi ils seraient déchus de tous droits à indemnité.

Leers-France, le 5 mai 1892.

Le Maire,
30597 (Signé): COURIER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Nord. Arrondissement de Lille. Canton de Lannoy.

Commune de Leers-France

Décret d'utilité publique

du 22 février 1887

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, le 21 avril 1892, enregistré.

1° M. Charles-Marie-Louis Desprets, aumônier de la Ste-Union, demeurant à Douai ;

2° Mme Hélène Desprets, sans profession, épouse de M. Victor Brasselet, propriétaire, et de lui, avec lequel elle demeure à Vertain, dûment assistée et autorisée ;

3° Et Mme Adolphine Waquet, négociante, demeurant audit Vertain, veuve de M. Cyr Desprets,

Comme tutrice légale de Mlle Philomène Desprets, âgée de 15 ans; M. Auguste Desprets, âgé de 13 ans, et Mlle Laure Desprets, âgée de 11 ans, demeurant avec elle, issus de son mariage avec ledit feu sieur Desprets. Ladite dame dûment autorisée, à cet effet, par un jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 12 mars 1892, enregistré ;

Ont vendu

Aux villes de Roubaix et Tourcoing, légalement autorisées, par arrêté de Mr le Préfet du Nord, en date du 18 février 1892 ;

Une parcelle de terrain de la contenance de trente ares quatre-vingt-huit centiares, sise à Leers-France, hameau du Grimonpont, formant partie de la pièce de terre cadastrée sous le numéro 609 de la section B et tenant au chemin d'intérêt commun numéro 91 de Leers à Wattrelos et au surplus de ladite pièce de terre.

Ce terrain a été jugé nécessaire à l'établissement des bassins de décantation en amont de l'Usine d'épuration des eaux de l'Epierre.

La vente ci-dessus a été faite moyennant le prix de 3,810 fr. 24 compris toutes indemnités.

Cette publication est faite conformément aux articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, pour porter la vente ci-dessus à la connaissance des intéressés autres que les propriétaires, qui devront, s'ils ont des droits à faire valoir, les faire connaitre dans le délai de huitaine, à défaut de quoi ils seraient déchus de tous droits à indemnité.

Leers-France, le 5 mai 1892.

Le Maire,
30598 (Signé): COURIER.

Immeubles à vendre

BELLE FERME

à vendre, sise à Vervins (Aisne), à un kilomètre de la sucrerie, avec ou sans droits aux baux de :

90 HECTARES DE TERRE

loués 30 à 35 fr. de l'hectare. On pourrait augmenter de 50 hectares.

S'adresser pour tous renseignements à Me LEFEVRE, notaire à Vervins. 30389

Ventes diverses

BOIS DE CAMPÊCHE à vendre pour campagne. S'ad. rue Descartes, 39, Roubaix. 30549

DUNKERQUE
Plage de Malo-les-Bains
LOCATION ET VENTE DE TERRAINS

Maisons, chalets meublés et non meublés. Location et vente de kiosques de plage. Plusieurs maisons avec écurie et remise. S'ad. à M. A. Pyl fils, Hôtel des Baigneurs, Malo-les-Bains. 29815

PIANO A vendre d'occasion un magnifique piano noir. — S'adresser 16, rue Saint-Pierre, à Roubaix. 30599d

A VENDRE D'OCCASION deux salons, plusieurs chambres à coucher, salle à manger et divers. *S'ad. 78, Grande-Rue, Roubaix.* 30595d

Immeubles à louer

ON DEMANDE A LOUER pour fin juillet prochain, une maison d'employé, de loyer annuel 800 à 1,000 fr., comprenant salon, salle à manger, vérandah, cuisine, arrière-cuisine, petit jardin, 5 chambres à coucher, comprise dans l'encadrement boulevard Gambetta, rues du Coq-Français, du Tilleul et Pierre-de-Roubaix. — Répondre par écrit seulement, en donnant tous renseignements, au bureau du journal, sous les initiales E. G. 30596

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

VÉRIFICATION et contrôle de polices d'assurances, incendie, vie et accidents, par personne très compétente, 66, rue des Fabricants, Roubaix. 29978

EMPLOI Jeune homme, 23 ans, demande emploi, pour Roubaix ou environs, soit comme dessinateur en tissus, comptable ou contre-maître de carderie en carde. Références. S'ad. chez M. Colas Herbé, impasse Nabuchodonosor, 5 bis, de midi à 1 heure. 30544

Traitement des laines et déchets

Laveur-carboniseur expérimenté, possédant clientèle France et étranger, cherche commanditaire pour établir même industrie dans nord français, ou reprendre établissement premier ordre, proximité frontière, à conditions très avantageuses. Références premier ordre. Procédé économie de 75 0/0 d'eau. — Ecrire lettre signée au bureau du journal, aux initiales A. W. 195. 30551

TISSAGE en marche, à vendre ou à louer (vendre de préférence), 96 métiers très bon état, dont 19 munis de l'armure Nuyts. Salle aménagée pour recevoir 50 métiers nouveaux. S'adresser à Me Foutaine, notaire à Avesnes-lez-Aubert (Nord). 30557

DOMESTIQUE Un jeune homme de 25 ans, sortant du service militaire, ayant été domestique chez un officier supérieur, durant son congé, connaissant un peu le service d'intérieur et sachant très bien arranger un jardin bourgeois, désirerait se placer comme domestique dans une bonne maison, à Roubaix, Tourcoing ou les environs. Prendre l'adresse rue Archimède, 37, Roubaix. 30564

NOURRICE Jeune fille de la campagne, nouvellement accouchée, demande place de nourrice, de préférence pour l'étranger. S'ad. à M. Ferdinand Vandenberghe, hameau Sainte-Marguerite, à Wattrelos. 30580

MARBRIER-SCULPTEUR ayant obtenu mention spéciale, désirerait entrer dans maison faisant la marbrerie artistique. Se charge à façon de la sculpture en pierre bleue, emblèmes, attributs ou motifs d'ornements. Ajoute consoles et motifs aux cheminées simples. Se recommande aux bijoutiers pour l'exécution de pendules artistiques; modèles absolument inédits; prix modérés. Réponse écrite au bureau du journal, aux initiales A. B. Z. 30582

DIRECTEUR de tissage mécanique, étant actuellement dans une importante maison de Roubaix, connaissant la robe et la confection, désire changer de maison, même à l'étranger. Références de 1er ordre. Réponse au bureau du journal, aux initiales M. B. M. 30584

COMMANDITAIRE On cherche un commanditaire avec 20,000 à 25,000 fr., *(10,000 fr. de cette somme seraient garantis)*, pour donner plus d'extension à une affaire. Réponse au bureau du journal, aux initiales M. F. L. 30585

JOURNÉES Une personne tranquille demande des journées pour lessiver ou coudre, à 1 fr. 50 par jour. S'ad. 8, rue de l'Avocat, Roubaix. 30697d

SERVANTE Une jeune fille demande place pour servir une personne seule ou ménage sans enfant. Bons certificats. S'ad. rue du Fontenoy, 86, à Roubaix. 30605d

NOURRISSON Une femme de la campagne demande un enfant pour nourrir au biberon. S'adresser chez M. Emile Debacker, près la ferme Tiberghien, rue de la Duquennerie, à Croix. 30603d

SERVANTE Une fille de 18 ans, forte, ayant servi 2 ans, désire se placer dans une bonne maison. S'ad. rue de Lille, 92. 30604d

AGENT GÉNÉRAL Compagnie d'assurances maritimes, ayant clientèle sur place, demande agent général. Offres sous H. H. 224, Agence Havas, à Bruxelles. 30600

SERVANTE bien au courant du service et munie de bons certificats, sachant faire une cuisine bourgeoise, lessiver et repasser, désire se placer à Roubaix, dans une maison bourgeoise, sans enfants. S'ad. rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 10. 30594d

EMPLOI Un jeune homme, 19 ans, d'une honorable famille, connaissant Roubaix et environs, désire place, représentant ou employé, dans une maison de commerce, épicerie, mercerie ou savonnerie. Réponse au bureau du journal, aux initiales S.D.170. 30593

COUTURIÈRE Jeune fille de 23 ans, sachant bien coudre, désire trouver place, soit chez un tailleur ou couturière. S'ad. au bureau du journal. 30540d

AVIS DIVERS

EMPRUNT On demande à emprunter une somme de 5 à 6,000 fr., avec garantie, pour une industrie en pleine activité. Intérêt 7 0/0. Réponse au bureau du journal, aux initiales O. R. 30570

ARRANGEMENTS tout à fait secrets entre débiteurs et créanciers. *Réussite, Sécurité, Discrétion.* Consultations de 8 h. à midi et de 2 à 6 h., à

L'Agence Internationale
66, r. des Fabricants, Roubaix

DETTES NON-RECONNUES

Le sieur Jules LACHEZ, dresseur, demeurant au Lutin, maisons Leclercq, 46, Roubaix, a le regret de prévenir le public, qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme Céline CREUS. 30606d

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE
le Chauffage et la Force Motrice

Sulfate d'ammoniaque pour **engrais**, garanti contenant **20 à 21 0/0 d'azote, 32 fr.** les 100 kilos jusqu'à 1,000 kilos et **30 fr.** les 100 kilos au-dessus de 1,000 kilos. Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères système Michel Perret, pour la fabrication du mortier et *pour allées et jardins*, **30 centimes** l'hectolitre pris à l'usine.

S'adresser à l'usine, rue de Tourcing, 58, à Roubaix, ou à l'usine à gaz de Croix. 26515

VINS ET SPIRITUEUX

COULON-CUVELLIER
8, Rue du Moulin, Roubaix

APRÈS DE QUELQUES PRIX

Bordeaux vieux, la bouteille		0,60
Fronsac vieux	id.	0,75
Médoc extra	id.	1,00
Malaga vieux	id.	1,25
Muscat vieux	id.	1,25
Graves vieux	id.	0,75
Vermouth extra, le litre,		1,40
Anisette fine	id.	1,20
Noyeau fin	id.	1,20

Demies bouteilles de vins fins.

Mêmes articles et mêmes prix, rue de France, n° 83. 54323

PHOTOGRAPHIE D'ART
La Maison SHETTLE

a l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'actuellement

ses Ateliers sont tansférés boulevard de Paris, 4

Cabinet de M. E. BERNARD

Receveur de Rentes et Liquidateur

LILLE, *93, rue Jacquemars-Giélée, 93*, **LILLE**

Recettes et Paiement de Loyers et Rentes. Recouvrements de créances. Placement de Capitaux. Prêts hypothécaires. Achat et vente de nues-propriétés. Gérance de propriétés. Liquidation de sociétés et maisons de commerce. Réunions de créanciers. Représentations aux faillites. Contrats de formation et dissolution de sociétés, etc., etc. 57749

LÉON LENFANT,
PHARMACIE DE 1re CLASSE

26, rue des Stations, LILLE

Huile de foie de morue (1re qualité), le litre.	1,25
Pilules au fer et au quinquina, le 100.	1,25
Capsules de goudron, la boite de 250.	1,50
Quinquina, la dose pour un litre de vin.	0,40
Vin de quinquina (1re qualité), le litre.	2,00

Remise sur les spécialités : 25 à 50 0/0.

DEMANDER LE CATALOGUE

MAISON LACOSTE
Rue du Vieux Marché aux Poulets, 1
près le Théâtre
LILLE

VOITURES D'ENFANTS

ROUES CAOUTCHOUTÉES

Derniers perfectionnements

MANDEZ CATALOGUE GRATIS.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE, LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE
DESCLEE Frères et Cie

La Compagnie du Gaz s'est assuré la représentation, sur place, des principaux systèmes de moteurs à gaz: Moteurs Otto, niel, Delamarre, Charon, etc. Elle peut donc livrer, à ses clients, tous les moteurs à des conditions défiant toute concurrence.

Des catalogues spéciaux contenant la description, les prix et les conditions seront édités prochainement.

Les principaux avantages des moteurs à gaz sont :

Suppression des générateurs de vapeur, sources de si graves et de si nombreux accidents.

Suppression des chauffeurs et même du mécanicien, car la machine une fois réglée ne se dérange pas.

Economie considérable d'emplacement, non seulement du chef des générateurs qui disparaissent, mais par la suppression des cheminées, des magasins de charbon, etc., la place du mouvement seul suffit.

Mise en train à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, en quelques secondes.

Arrêt instantané par la simple fermeture d'un robinet et suppression de toute dépense à partir de ce moment.

Installation sans aucune autorisation, comme un meuble, même au grenier ou à la cave.

Le gaz consommé et mesuré par compteur spécial se paie à **15 centimes** le mètre cube. La consommation est **inférieure à un mètre cube** par cheval de force et par heure. 60281

Maison spéciale pour l'entreprise générale DES

RÉGLEMENTS DE CONVOIS ET TRANSPORT FUNÈBRES

COURTOT-UYTTENHOVE

64-66, RUE DE L'ALOUETTE, ROUBAIX

TENTURES AVEC LUMINAIRES depuis 10 FRANCS

Corbillards depuis 10 fr.

NOTA. — La Maison informe les familes qu'elle se charge, **sans déplacement aucun pour elles,** de la déclaration du décès à la Mairie, de la cérémonie religieuse, de l'ouverture du caveau, de l'achat de terrain, des exhumations, du transport des corps en France et à l'Etranger. Pour les transports venant de l'Etranger, chapelles ardentes provisoires pour le dépôt des corps. Sur demande, on se rend à domicile.

La Maison, dont l'existence remonte à vingt ans, possède une organisation très complète et unique dens la région pour tout ce qui concerne les cérémonies funéraires, elle a des correspondants dans tous es pays.